

Le guide à la trousse de l'étudiant prudent



Suivez le parcours de l'étudiant universitaire prudent vers le bien-être financier ! Développez votre propre parcours en suivant les étapes proposées qui vous permettront de calculer la somme requise pour financer vos études à McGill.

Étape 1 : **Guide budgétaire** (onglet orange)

Il est difficile de connaître le montant que vous pouvez ou devrez dépenser pour vous loger ou vous amuser, par exemple.

Le Guide budgétaire de l'étudiant universitaire prudent vous aidera à estimer la somme dont vous devrez disposer pour subsister une fois les frais universitaires (livres, droits de scolarité, etc.) payés.

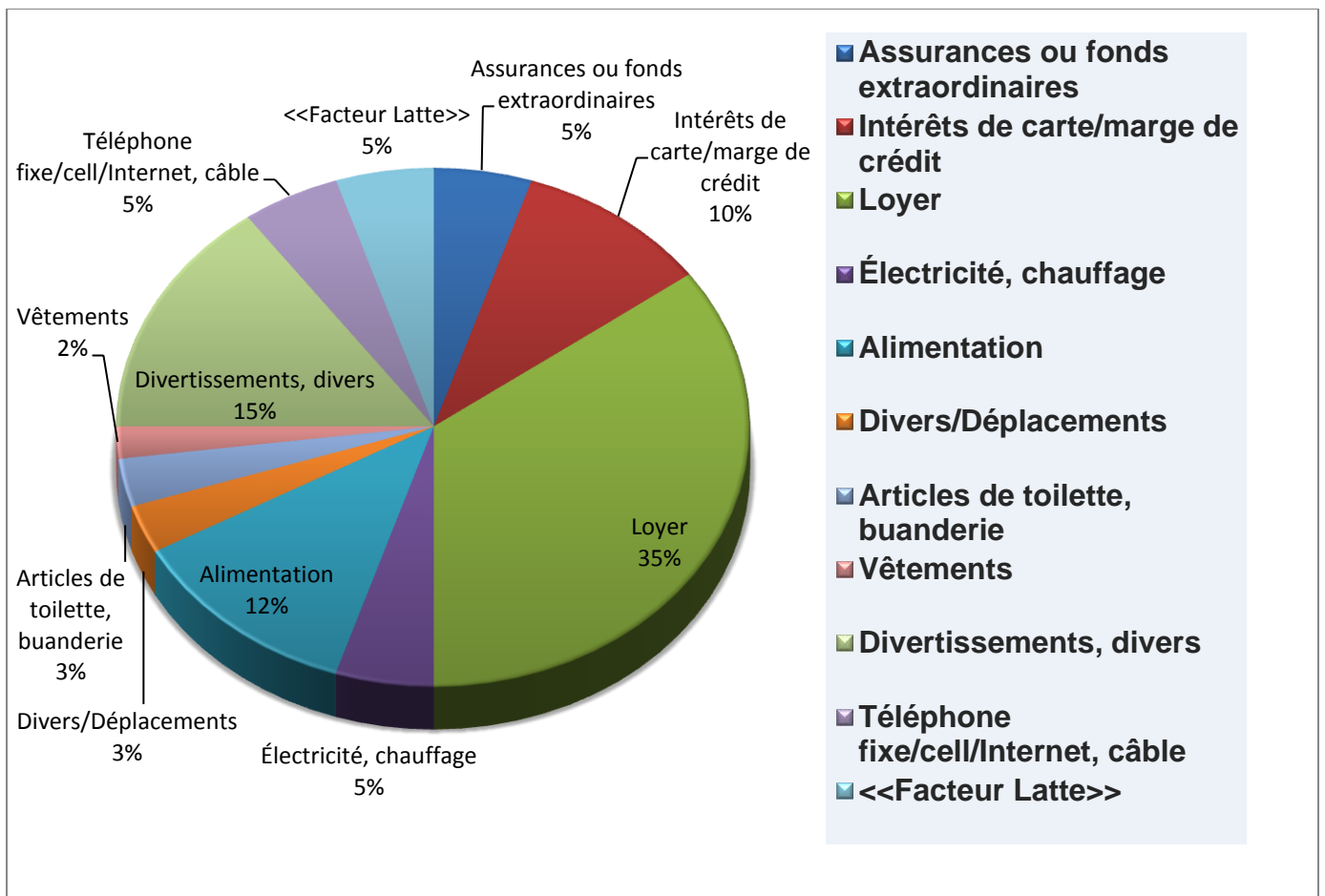
Tout d'abord, estimez toutes les ressources financières sur lesquelles vous pourriez compter durant l'année :

- vos propres économies,
- vos parents et autres membres de votre famille,
- les prêts et bourses du gouvernement,
- les prix et bourses de l'Université ou d'autres organisations,
- vos revenus d'emploi pendant l'année et
- les emprunts ou marges de crédit que vous pensez obtenir dans l'année.

Ensuite, déduisez de ce montant le coût total de vos droits de scolarité pour l'année ainsi que votre estimation des dépenses associées aux manuels, au matériel de laboratoire et aux autres fournitures scolaires.

Le résultat obtenu correspond à vos « Ressources nettes », soit le montant requis pour financer vos frais de subsistance d'une année (12 mois).

- Voyez comment vos ressources nettes sont converties par le Guide budgétaire en mensualités par type de frais de subsistance. Ces montants représentent ce que l'Étudiant universitaire prudent vous propose de budgéter sur une base mensuelle par type de frais de subsistance. Nous l'appelons le Camembert budgétaire, car une fois que vous avez reçu votre camembert (soit, vos ressources nettes du mois), vous devez le trancher de façon à répondre à tous vos besoins.



- Si vous connaissez les montants réels de certains de vos frais de subsistance (par exemple, votre loyer), vous pouvez les entrer pour savoir si vous dépensez plus ou moins que ce l'Étudiant universitaire prudent recommande. Vous êtes alors en mesure d'ajuster (ou non) vos dépenses, selon les résultats obtenus.
- Si vous découvrez que vos ressources sont insuffisantes pour répondre à vos besoins, vous devrez trouver des ressources supplémentaires. Visitez le site <http://www.mcgill.ca/studentaid/> pour obtenir de l'aide.
- Mais rappelez-vous que si vous dépensez plus sur une des tranches de votre Camembert budgétaire vous devrez réduire la taille d'une autre tranche ou alors vous trouver un camembert plus gros, ce qui signifie souvent emprunter davantage, et absorber des coûts supplémentaires.

Étape 2 : Plan budgétaire d'un an (onglet bleu)

Après avoir réfléchi sur les coûts engendrés par des études à McGill et la vie à Montréal, vous pouvez préparer votre plan budgétaire mensuel pour une année.

- Au meilleur de votre connaissance, entrez vos frais universitaires, vos frais de subsistance et vos ressources financières pour un, deux ou trois trimestres d'une année universitaire. Si vous êtes incertain de vos frais de subsistance, référez-vous à l'étape 1 (le Guide budgétaire de l'étudiant universitaire prudent) pour plus d'information sur les frais de subsistance d'un étudiant vivant à Montréal.
- Lisez les notes et les instructions sous chaque en-tête pour obtenir des conseils sur la manière de remplir chacune des catégories de ce chiffrier.

Étape 3 : Plan budgétaire d'ensemble (onglet vert)

Comme vous fréquenterez l'Université McGill pendant plus d'une année, vous devez avoir un plan budgétaire d'ensemble afin de financer vos études sur plusieurs années.

- Utilisez ce chiffrier pour calculer vos frais universitaires, vos frais de subsistance et vos ressources financières pour un, deux, trois, quatre ou cinq ans.
- Utilisez les résultats obtenus aux étapes 1 et 2 pour vous aider à estimer vos droits de scolarité, vos frais de subsistance et vos ressources financières pour chacune des années où vous pensez étudier à McGill.
- Incluez toutes vos ressources (par exemple, économies de l'été, REEE, etc.)

Étape 4 : Chiffrier de la dette de l'étudiant (onglet rouge)

Comme étudiant, vous devrez sans doute supporter différents montants et types de dettes contractées pour chaque année d'études. Les prêts étudiants et gouvernementaux ne sont généralement pas assujettis au remboursement des intérêts et du capital pendant la période des études. Cependant, les emprunts bancaires et d'autres types de dette à la consommation exigent souvent le remboursement minimal (ou accumulation) des intérêts ou le paiement d'une mensualité minimale. Ces paiements peuvent devenir lourds. Si vous avez besoin d'assistance pour gérer votre dette, veuillez consulter le site www.mcgill.ca/studentaid/.

- Utilisez ce chiffrier pour constituer une liste à jour de tous vos emprunts pour chacune de vos années études universitaires.
- Utilisez les Cases de calcul pour dresser la liste détaillée de vos emprunts bancaires, marges de crédit non réglées et solde de cartes de crédit en date d'aujourd'hui.
- Saisissez les prêts étudiants et gouvernementaux que vous avez obtenus pour chaque année universitaire.
- Utilisez le Montant total pour calculer le montant total de chaque type de dette ainsi que le montant total de vos emprunts.
- Imprimez votre chiffrier et annotez-le pour vous aider à planifier la gestion de vos dettes bancaires et de cartes de crédit et le remboursement de vos prêts étudiants après l'obtention de votre diplôme.